

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 86 (1989)
Heft: 7

Rubrik: Reportage

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REPORTAGE

Portes ouvertes au Liebefeld les 25 et 26 août 1989

Suite à l'article de l'Ami... dans son éditorial du mois de mai, qui est le résultat de sa réflexion après le congrès de Soissons en France, le Liebefeld m'a invité afin de faire connaissance, voir comment nous pourrions collaborer, et surtout me parler des études faites pour lutter efficacement contre le varroa avec le minimum de dégâts pour les produits de la ruche.

A ce sujet et afin de mieux faire connaître les études entreprises par la section apiculture du Liebefeld, ainsi que les raisons d'encourager la *lutte intégrée contre le varroa*, le Liebefeld ouvre ses portes à tous les apiculteurs les vendredi et samedi 25 et 26 août 1989.

Il est certain que l'apiculteur qui lit des revues étrangères est actuellement en plein désarroi en ce qui concerne les solutions proposées dans les différents pays qui nous entourent par rapport à ce qui est autorisé en Suisse, et surtout face à l'utilisation de l'Apistan, qui donne des résultats remarquables, avec un minimum de travail au rucher.

L'attitude du Liebefeld peut se comprendre, pour autant que celui-ci prenne certains apiculteurs pour des gens irresponsables, ce qui est loin d'être le cas pour la majorité d'entre nous. En effet, à la lecture des recommandations inscrites sur les emballages de ce produit, on constate immédiatement qu'il ne s'agit pas d'un produit inoffensif, bien au contraire puisqu'il combat efficacement le varroa.

Les gros problèmes posés par ce produit sont :

- l'accumulation des résidus dans les cires si les prescriptions d'utilisation ne sont pas scrupuleusement respectées ;
- la difficulté d'élimination des bandes Apistan après leur utilisation. Il faut en effet savoir que ce produit est très néfaste pour la faune aquatique et qu'il se propage très facilement dans les eaux souterraines.

Donc, si ce produit doit être homologué, même provisoirement, il devra faire l'objet d'une étude très sérieuse, aussi bien pour la distribution des bandes que pour la durée d'utilisation de ces bandes et enfin – le plus important – ces bandes devront toutes être récupérées pour être détruites de manière sûre et sans nuisance pour l'environnement. **Il est donc très important qu'une concertation soit établie entre la maison Sandoz, la SAR et les inspecteurs pour les maladies des abeilles, afin de résoudre ces problèmes.**

A titre d'information, le Folbex VA laisse des résidus très importants dans la cire. Selon la revue *Allgemeine Deutsche Imkerzeitung* N° 3 de 1986, il a été identifié dans la cire des résidus de Folbex VA d'environ 100 mg par kilo de cire!...

Ce produit n'est d'ailleurs plus recommandé pour traiter les varroas dans la ruche. Par contre, pour le traitement des essaims avant la mise en ruche, cela ne pose aucun problème.

L'attitude du Liebefeld est donc louable pour ce qui concerne la préservation de la qualité du miel suisse.

Par contre, si je reprends la 6^e édition du magnifique livre de **Karl Pfefferle**, qui a pour titre **L'apiculture avec la ruche à hausses multiples et la varroase**, je lis à la page 159:

Lorsqu'on constate le danger, tous les moyens de lutte doivent être utilisés le plus rapidement possible afin d'exterminer, si pas tous, tout au moins le plus possible de ces parasites. La formation d'essaims artificiels permet de les éliminer à 100 %.

Je ne peux que vous conseiller d'être nombreux à visiter le Liebefeld à l'occasion de ces deux journées portes ouvertes des 25 et 26 août, afin de faire connaître vos préoccupations actuelles et les espérances que vous mettez en eux pour lutter efficacement contre le varroa.

Pour ma part, et compte tenu des dégâts très importants causés par le varroa à Genève, j'aimerais bien recevoir des informations très détaillées de la part des apiculteurs qui en ont été victimes. Il serait très intéressant de connaître les produits utilisés et surtout la manière dont ils ont été utilisés. Ces informations, si elles sont suffisamment précises, seront d'un grand service pour les chercheurs du Liebefeld. Merci d'avance pour vos rapports sur ce sujet.

Emile Crausaz

AU VOLEUR!

Un rucher est en train de s'agrandir « aux frais de la princesse » en Suisse romande. En l'espace de cinq ans, pas moins de 20 ruches pastorales neuves en pleine récolte ont été volées dans un rucher de l'extrême Bas-Valais.

La personne concernée devrait rougir de honte et ne mérite pas le nom d'apiculteur. Tout dénonciateur sera récompensé pour le service rendu à la bonne cause de l'apiculture, telle que les honnêtes gens la conçoivent!

Tout renseignement est à communiquer
à la **rédaction du Journal, M. Emile Craussaz.**